

Sermon de Mgr Lefebvre – 19e dimanche après la Pentecôte – Ordination abbé Kocher – 24 septembre 1978

Publié le 24 septembre 1978 · Mgr Marcel Lefebvre · 7 min de lecture



Vidéo

https://w.soundcloud.com/player/?url=https%3A//api.soundcloud.com/tracks/835348261&color=%23175377&auto_play=false&hide_related=true&show_comments=false&show_user=true&show_reposts=false&show_teaser=false

La Porte Latine – FSSPX France · Homélie à Écône, 24 sept. 78, Ordination de l'abbé Kochher, ordres mineurs et sous-diaconat

Mes bien chers amis,
Mes bien chers frères,

J'adresserai quelques mots avant cette belle cérémonie, particulièrement à notre cher frère, qui, dans quelques instants, va recevoir la consécration sacerdotale. Car si cette ordination a lieu aujourd'hui, à une date à laquelle nous n'avons pas coutume de donner des ordinations, c'est précisément que le cas de notre cher frère est tout particulier.

Et il est bien un signe de ce que nous souffrons aujourd'hui.

Saint Paul, dans son *Épître aux Galates*, leur adresse ces paroles :

« Pourquoi êtes-vous passés si facilement à un autre évangile ? Parce que des apôtres sont passés au milieu de vous ; des prédicateurs sont passés au milieu de vous, et ont troublé vos

consciences. Eh bien je vous dis que si nous-même ou si un ange descendant du Ciel vous annonçait un autre évangile que celui qui vous a été prêché, qu'il soit anathème ».

Et je vous répète, dit saint Paul, si quelqu'un vous annonce un autre évangile que celui que vous avez appris, qu'il soit anathème.

« Vous ai-je prêché, » dit-il encore, « vous ai-je prêché au nom des hommes ou au nom de Dieu ? Ai-je cherché à plaire aux hommes ? Si j'avais cherché à plaire aux hommes, » dit saint Paul, « je ne serais pas le serviteur de Notre Seigneur Jésus-Christ ».

Eh bien je pense, mon cher frère, que c'est cela qui a déterminé votre choix douloureux, de tout quitter. De quitter votre famille religieuse, où vous avez passé des années – disons-le, j'en suis certain – heureuses. Attaché à vos frères, attaché à cette famille, attaché à vos supérieurs qui représentaient pour vous Notre Seigneur Jésus-Christ, attaché à toutes les traditions de votre société, cette si belle société des Pères maristes qui ont éduqué tant et tant de générations dans la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans l'amour de Notre Seigneur. Et voilà qu'en effet, des prédicateurs nouveaux sont passés au milieu de nous, dans votre société comme ils sont passés partout. Ils nous ont donné un autre évangile ; ils nous ont donné un autre catéchisme ; ils nous ont donné une autre Bible ; ils nous ont donné d'autres missels. Ils vous ont donné, mon cher frère, d'autres constitutions.

Et c'est alors que le cœur de ceux qui sont fidèles à la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ, sont obligés de se demander : Mais ces constitutions, mais cet évangile, mais ce catéchisme, mais cette Bible qu'on nous donne, sont-ils vraiment conformes à ce qui nous a été enseigné ?

Et nous sommes obligés de nous convaincre – malgré notre douleur –, malgré le désir d'être en conformité avec nos supérieurs – nous sommes obligés de constater qu'il n'en est rien. Que ce qui nous est donné, n'est plus conforme à ce pourquoi nous sommes entrés dans nos congrégations religieuses ; qu'elles ne sont plus conformes aux promesses de notre baptême ; qu'elles ne sont plus conformes à l'Évangile qui nous a été enseigné.

Alors, nous sommes obligés de conclure avec saint Paul : Eh bien, que si un ange du Ciel venait nous annoncer un autre évangile, qu'il soit anathème. Par conséquent, je ne puis pas accepter ce nouvel évangile. Je suis obligé de quitter mes frères ; de quitter ma congrégation ; de quitter ceux que j'ai tant aimés ; de les quitter pour rester fidèle aux promesses de mon baptême ; pour être fidèle aux constitutions religieuses sur lesquelles j'ai prêté serment et que j'ai prêté serment de les observer jusqu'à la fin de mes jours. Je veux être fidèle à ces constitutions, à ces vœux que j'ai prononcés, à cette obéissance, obéissance d'abord à Notre Seigneur Jésus-Christ, obéissance à ma foi. Car c'est la première des obéissances : notre foi, obéir à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et alors, après avoir tant réfléchi, tant prié mon cher frère, combien de fois vous êtes venu ici, combien de fois vous avez écrit, écrit à Rome ; vous avez été faire des démarches jusqu'à Rome, jusqu'au Secrétaire de la Congrégation des religieux. Vous l'avez consulté. Deux fois vous êtes monté à Rome, pour demander des lumières à ceux qui auraient dû vous en donner.

Et enfin, vous avez pris votre décision, courageusement, fermement, devant le Bon Dieu. Eh bien,

la parole de l'Évangile qui nous dit : *Diligentibus Deum omni cooperantur in bonum* (Rm 8,28) : « Pour ceux qui aiment Dieu tout coopère au bien ». Eh oui, nous le constatons aujourd'hui, mon cher frère : Pour ceux qui aiment Dieu, tout coopère au bien.

Voici qu'après avoir passé deux années à Weissbad, vous dévouant auprès de la jeunesse qui se prépare au sacerdoce, voici que le Bon Dieu Lui-même vous a appelé. Vous a appelé comme un serviteur de la dernière heure, mais il vous appelle pour monter aussi à l'autel, pour vous joindre à ceux qui ont la grâce du sacerdoce. Grâce incomparable, grâce inestimable, grâce ineffable que de monter à l'autel et de prononcer les paroles de la Consécration, de continuer le Sacrifice du Calvaire, au milieu des générations présentes et de faire descendre sur ces générations des grâces innombrables, des bénédictions infinies et des grâces de sanctification que nous ne pouvons pas soupçonner. Et c'est ce que vous allez faire bientôt.

Alors tous ensemble, nous prions, tous ensemble nous louons Dieu, nous remercions Dieu de ces épreuves. Nous l'avons vu au cours de cette retraite. Nous avons vu que plus la grâce est grande et plus la croix est pesante. Notre Seigneur nous en a donné l'exemple. Personne n'a reçu une grâce aussi grande que Notre Seigneur Jésus-Christ. Personne n'a souffert comme Notre Seigneur Jésus-Christ. Personne après Notre Seigneur n'a reçu une grâce aussi grande que la très Sainte Vierge Marie et personne n'a souffert autant que la très Sainte Vierge Marie après Notre Seigneur Jésus-Christ.

Eh bien, cette grâce qui vous est donnée, sort de la Croix aussi, mon bien cher frère, pour vous. La croix est lourde de quitter votre famille religieuse, mais à cette croix est attachée la grâce du sacerdoce. Louons Dieu. Remercions Dieu. Remerciez la très Sainte Vierge Marie de qui vient toute grâce, car elle est bien Marie médiatrice et avec elle, vous serez sous sa protection, sous son égide, sous sa maternité. Vous serez le prêtre de Notre Seigneur Jésus-Christ et vous continuerez à éduquer la jeunesse comme vous l'avez fait durant toute votre vie. Mais vous le ferez désormais avec une grâce encore supérieure, avec la grâce du sacerdoce, rempli encore davantage des dons du Saint-Esprit.

Alors nous allons prier de tout cœur, nous tous ici présents qui vous entourons de notre affection – vos parents, vos amis, qui sont venus – tous ceux qui sont ici, tous ceux qui du haut du Ciel ont été vos confrères dans votre congrégation, tous ceux-là vont prier ensemble pour demander à Dieu de vous remplir des dons du Saint-Esprit.

Au nom du Père et du Fils et du Saint- Esprit. Ainsi soit-il.

Source : laportelatine.org/formation/mgr-lefebvre/textes/sermon-de-mgr-lefebvre-19eme-dimanche-apres-la-pentecote-ordination-abbe-kocher-24-septembre1978

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France